

L'ÉTAT DES LIEUX ET LE PRÉ-EDL

MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION

WE-GL018

**½ journée
(3,30 h)**

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **130 € HT**

ESSENTIEL

OBJECTIFS :

- Appréhender les obligations légales
- Acquérir des méthodologies sécurisées
- Anticiper et désamorcer les sources de conflits

NIVEAU & PUBLIC :

Gestionnaires locatifs débutants et confirmés
Agents de location débutants et confirmés

Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S) :

Formateur : Professionnel spécialisé en immobilier

Validé par le Bureau de la
Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

I – RAPPEL LÉGISLATIF

- Références juridiques (lois, décrets, code civil)
- Quand établir l'état des lieux
- La forme et le contenu de l'état des lieux
- Le complément d'état des lieux d'entrée
- Les honoraires

II – LE PRÉ-ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE

- Les enjeux d'un pré-état des lieux et son impact sur le locataire
- Que relever ?
- Méthode de réalisation
- Les précautions à prendre

III – MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION

- Les équipements indispensables / Les supports
- Orientation des pièces / Sens de la visite
- Méthode d'observation
- Transcription des éléments constatés
- Vocabulaire technique des équipements et revêtements
- L'importance des mots

IV – LE COMPARATIF ENTRANT/SORTANT

- Réparations locatives : Les obligations du locataire
- Les dégradations et la prise en compte de la vétusté
- Les aménagements et les transformations